## REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

## Loi du 5 Avril 1884 – Article 56

## **EXTRAIT DU REGISTRE**

Des Délibération du Comité Syndical du : Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

NOMBRES DE MEMBRES

37

NOMBRE EN EXERCICE

37 37 19

DATE DE LA CONVOCATION

19/02/13

DATE D'AFFICHAGE

19/02/13

Objet:

2013-14-03-03 Adoption du Compte Administratif 2012 L'an: 2013

Et le : QUATORZE MARS

A:

SEIZE

Heures

le Comité Syndical,

régulièrement convoqué, s'est réunion au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances, sous la présidence de : M. Francis BOUTES

Présents:

L.ANGUERA (CdC Canalirou), J.ARCAS (Conseil Général), G.BARO (CdC Orb-Taurou), F.BARSSE (Bédarieux), JL.BARTHES (CdC Orb-Jaur), Jean-Louis BELLIDO (CdC Le Minervois), F.BERTHOMIEU (CdC Lirou-Canal), P.BEZIAT (CdC Lirou-Canal), F. BOUTES (Conseil Général), J.CABROL (CdC Pays ST-Ponais), N.ETIENNE (Conseil Général), D. GALTIER (CdC Faugères), M.GIL (CdC Orb et Taurou), C.GINESTE (CdC Avène, Orb & Gravezon), J. HUC (CdC Coteaux & Chateaux), RM.LOSMA (Bédarieux), Y.POUJOL (CdC Combes et Taussac), JP.ROUANET (CdC Pays Saint-Ponais), G.ROUDIER (CdC Orb-Taurou).

SOUS-PREFECTURE BEZIERS

0 8 AVR. 2013

Bureau des Politiques Publiques Objet: Adoption du compte administratif 2012

Monsieur le Président expose à l'Assemblée le compte administratif annexé au présent rapport et se résumant ainsi :

		Dépenses	Recettes	Solde
Réalisation de l'exercice	Section de fonctionnement	2 126 091.11 €	2 710 557.64 €	+ 584 466.53 €
	Section d'investissement	91 228.33 €	19 023.79 €	- 72 204.54 €
	Section de fonctionnement (002)	356 804.12 €		- 356 804.12 €
Reports de l'exercice 2011	Section d'investissement (001)	76 622.42 €		- 76 622.42
	Section a mirestissement (002)	The state of the s		
	Section a investissement (602)			70.005.45.6
	TOTAL	2 650 745.98 €	2 729 581.43 €	+ 78 835.45 €
		2 650 745.98 € 2 482 895.23 €	2 729 581.43 € 2 710 557.64 €	+ 78 835.45 € + 227 662.41 €
Résultat cumulé	TOTAL			

Le résultat cumulé est de 2 650 745.98 € en dépenses et de 2 729 581.43 € en recettes, soit un résultat net positif de 78 835.45 €.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur l'adoption du compte administratif du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour l'exercice 2012 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur l'adoption du compte administratif du Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles pour l'exercice 2012 établi par nature, auquel s'ajoute une présentation par fonction établie en conformité avec l'instruction M14, après avoir constaté la parfaite régularité des comptes et autorise le Président à signer tous documents relevant de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Murviel-les-Béziers, le 14 mars 2013.

Le Président, Francis BOUTE